



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 28 MAI 2015

Cognac : les affaires reprennent

SPIRITUEUX Après vingt-deux mois de baisse, la courbe des expéditions de cognac se redresse

C'est une courbe dont la moindre inflexion se chiffre en dizaine de milliers d'euros. C'est un graphique dont les aléas procurent joie ou inquiétude dans le vignoble charentais... Miracle ! Après vingt-deux mois de baisse continue depuis l'été 2013, les expéditions de cognac à la surface du globe se redressent : + 0,4% à la fin d'avril 2015, selon le dernier bulletin statistique du Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC).

L'Amérique au top

Ces douze derniers mois, l'équivalent de 159,1 millions de bouteilles a quitté les chais cognaçais, générant un chiffre d'affaires global de 2,258 milliards d'euros (valeur de départ vers les filiales de distribu-

tion, non au détail). La filière ne fanfaronne pas pour autant. Le cognac est toujours à la peine en Asie, notamment en Chine, où le tour de vis marxiste a banni la pratique des cadeaux au sein de l'administration et la consommation ostentatoire d'alcool lors des banquets officiels. En Extrême-Orient, les expéditions (47,5 millions de cols) chutent de 12,2%.

En revanche, les affaires sont florissantes dans la zone de libre-échange nord-américaine (Canada, États-Unis et Mexique) : 62,8 millions de flacons (+14,8%).

Le marché européen pèse 39,2 millions de bouteilles (-5,4%). Celui des autres pays du monde, plus anecdotique mais prometteur, notamment en Afrique, se dé-



Les volumes expédiés sont en hausse de 0,4 %. PH. A. LACAUD

fend plutôt bien : 9,6 millions de cols (+16,4%).

Hier, le BNIC réunissait son assemblée plénière et planchait sur les ratios de son business plan (lire dans nos pages départementales). **O. S.**

COGNAC (16)

Les trieuses de bouteilles en grève

Environ 70 salariées de la société Soflog Solutions, un sous-traitant de Verallia (filiale de Saint-Gobain), sont en grève depuis vendredi à la verrerie de Châteaubernard, dans l'agglomération de Cognac (Charente). Ces femmes, affectées au triage des bouteilles, dénoncent des « irrégularités » sur leurs bulletins de paye et exigent une prime repas de 6,20 €. Aucune issue au conflit n'a été trouvée hier. Les grévistes ont été rejoints dans leur combat par leurs collègues de Kuehne Nagel, un autre sous-traitant de Verallia chargé de la logistique et des expéditions.

Objectif à l'horizon 2030 : 250 millions de bouteilles

COGNAC La filière retouche son business plan. Elle ne tempère pas ses ardeurs, maintient son cap et ses ambitions, mais ne plantera pas de nouvelles vignes avant 2017

OLIVIER SARAZIN

o.sarazin@sudouest.fr

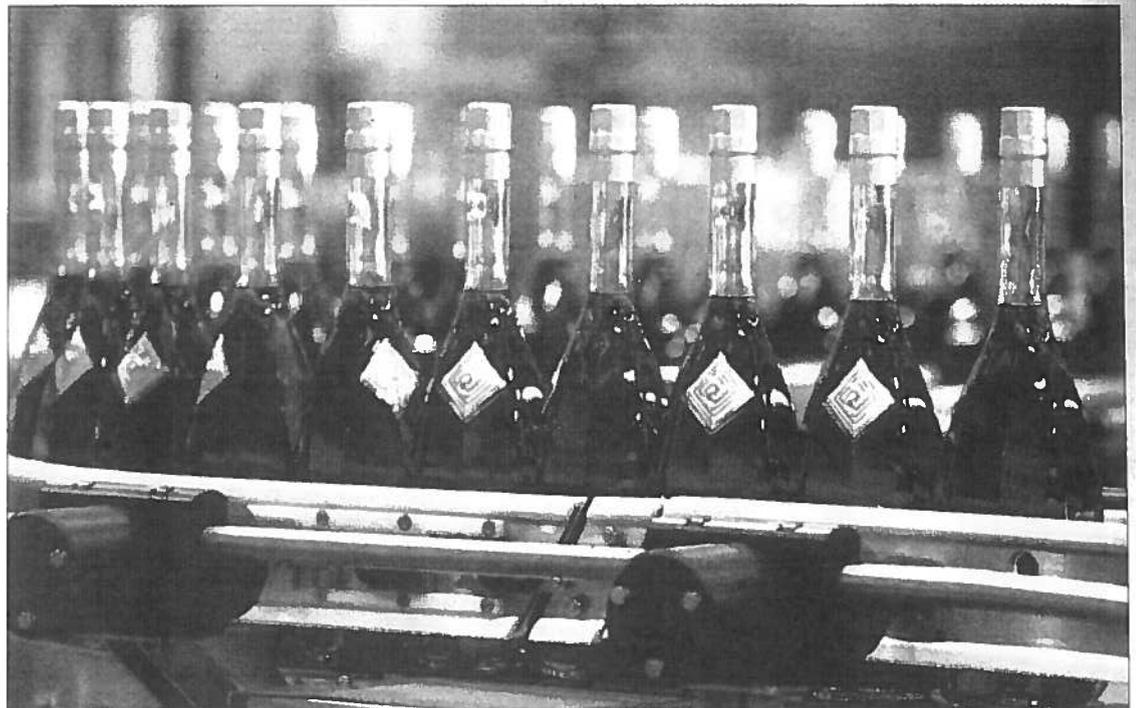
Au pays du cognac, la vigne va bientôt fleurir, exhalant des senteurs de lilas et de rose anglaise. Le ciel se dégage. Le printemps fait éclore toutes les promesses. Pour la première fois depuis vingt-deux mois, la courbe des expéditions s'inverse. Le réveil est là, bien réel : 159,1 millions de bouteilles commercialisées ces douze derniers mois, + 0,4 % à la fin avril (lire par ailleurs dans nos pages Eco).

Là n'est pas la seule bonne nouvelle. Hier, le Bureau national interprofessionnel du cognac (Bnic) a dévoilé la nouvelle mouture de son business plan – que l'on qualifiera de consensuel.

L'accord des deux familles

Dans la région, d'aucuns craignaient que la filière – à la peine sur le marché chinois – tempère soudainement ses ardeurs, se prive de matière première et obère son avenir. Il y a quelques jours encore, Bernard Peillon, le patron de la puissante maison Hennessy, le numéro 1 du secteur, exhortait ses petits camarades à plus d'audace, moins de conformisme. Les familles du négoce et de la viticulture allaient-elles se fâcher ? Conscientes que leurs destins étaient intimement liés, elles ont su trouver un accord.

La nouvelle feuille de route, valable jusqu'en 2017, maintient les objectifs précédents : vendre 20,9 millions de caisses de 8,4 litres à l'horizon 2030, soit un peu plus de 250 millions de bouteilles. Pour atteindre ce cap, la filière mise sur une croissance moyenne annuelle



Sur une ligne d'embouteillage d'un des négociants cognacais. Aujourd'hui, la filière expédie un peu moins de 160 millions de bouteilles par an. ARCHIVES ANNE LACAUD

de 3,1 %. Là encore, aucun changement. Néanmoins, le Bnic a considéré que le vignoble était bien dimensionné et qu'il n'était pas nécessaire de l'agrandir avant 2017. La viticulture – qui privilégie un renouvellement des vignes improductives ou malades mais écarte l'idée de nouvelles plantations – s'est engagée à atteindre un rendement agronomique moyen de 11,66 hectolitres d'alcool pur par hectare (hl AP/ha).

Une nouveauté cependant : la filière fixe des seuils d'alerte. Promis juré, si les clignotants virent au rouge, le business plan sera aussitôt retouché et amendé. Ces seuils sont les suivants : un effondre-

ment ou un emballage annuel de 13 % des marchés ; une chute ou une hausse de 17 % de la récolte.

Un rendement de 10,84

« Le business plan est un outil prospectif évolutif, qui favorise un développement maîtrisé et piloté de la filière », ont répété hier Jean-Bernard de Larquier et Yann Fillieux, respectivement président et vice-président du Bnic, dans un numéro de duettiste bien rodé.

Longtemps, les deux hommes ne partageaient pourtant pas les mêmes arguments, les mêmes visions. Ils l'ont d'ailleurs implicitement reconnu, déclarant que des erreurs avaient été autrefois com-

mises. « L'économie du cognac s'inscrit dans le temps long. Sur-réagir à la conjoncture fut souvent néfaste », a dit Fillieux. « L'enjeu est collectif. Les efforts doivent être alternatifs. Selon les moments, c'est à l'une des deux familles d'accompagner l'autre », a ajouté Larquier.

C'est dans ce contexte qu'hier après-midi, l'assemblée plénière du Bnic a validé un rendement maximal 2015 de 10,84 hl AP/ha. Les professionnels se sont par ailleurs engagés à un rendement plancher de 9,21 hl AP/ha pour les vendanges 2016.

Oui, ce printemps 2015 fait éclore bien des promesses.

Cognac

« Faire des compromis, pas des compromissions »

SOCIAL Jeudi prochain, l'Aserc fête ses 40 ans d'existence et d'action. Adulée mais aussi parfois décriée, l'association a vu l'aide sociale évoluer. Pas forcément dans le bon sens

SOPHIE CARBONNEL

s.carbonnel@sudouest.fr

Elle n'a certainement jamais été aussi utile qu'aujourd'hui en ces années de paupérisation massive. L'association socio-éducative de la région de Cognac (Aserc) est un témoin clé de l'histoire cognaçaise et fêtera jeudi 4 juin ses 40 ans d'existence. L'engagement, ça, elle connaît, ne serait-ce que par les personnes emblématiques, « voire christiques », qui l'ont dirigée. On pense bien sûr à Jean-Louis Plantevigne, le fondateur, mais aussi à François Doury, actuel directeur. Et c'est ce qui fait certainement la singularité de l'association : ce courage de dire toujours ce que l'on pense.

Pour les 40 ans, il est hors de question de changer les habitudes. Si l'âge avancé devrait être synonyme de modération, l'anniversaire prendra la forme d'une assemblée générale, mais sera truffé de surprises et autres animations. L'occasion pour chaque bénévole légendaire, chaque administrateur historique, et pour la langue du directeur de s'exprimer sans peur. Jean-Louis Plantevigne lui-même sera présent en « guest » aux Abattoirs pour une introduction, on l'imagine, plutôt franche.

Des actions, moins d'argent

Créée en 1978, l'Aserc d'aujourd'hui n'a plus rien d'une petite association, et c'est bien parfois ce qu'on lui reproche. Elle pèse 2,3 millions d'euros de budget par an, bénéficie de trois agréments, gère neuf dispositifs, emploie 73 salariés dont 28 temps pleins, rassemble 300 adhérents, une quarantaine de bénévoles et reçoit la visite d'une soixantaine de personnes par jour. Elle représente 70 à 80 % d'action sur la protection sociale du territoire.

Celle qui ressemble plus à une entreprise est bien consciente de sa puissance politique, mais aussi économique. « Bien sûr, nous avons un lien fort avec la municipalité, explique François Doury.



Une partie de l'équipe salariatale, des administrateurs mais aussi des bénévoles autour du directeur, François Doury (à droite). PHOTOS C.

« Nous sommes passés d'un climat de confiance avec les subventions à un climat de méfiance avec les appels d'offres »

Mais l'Aserc est indépendante. Oui, j'ai une grande gueule mais j'avalé aussi des couleuvres. Faire des compromis, ce n'est pas faire des compromissions. »

Le même refrain revient chaque année. Les subventions sont des sujets d'accrochage dans un contexte où les caisses se vident. « En 2015, il manquait 800 000 euros à la mairie. Elle a donc décidé d'enlever 10 000 euros de subventions à l'Aserc. C'est complètement arbitraire quand on sait que d'autres associations ont reçu des aides exceptionnelles », pousse le directeur.

Car ils se défendent de n'être « que » des travailleurs sociaux. « Pour le public, nous sommes considérés comme un outil de réparation à destination des personnes en difficultés économiques, précise François Doury. Ce n'est pas que ça. On aide les parents, on accueille les enfants dans les centres de loisirs, on fait de la médiation culturelle avec la Cale. Nous sommes un outil de droit commun. » Preuve en est avec la dernière casquette en date de l'Aserc, celle qui concerne le local pour femmes battues, un problème intersocial.

« Un phare, pas un confetti »

Si le contexte social actuel n'est pas à la fête, l'Aserc reste sereine sur son avenir. « L'association doit s'inscrire dans le temps. Elle s'est positionnée et a grandi dans ces quartiers. Oui, elle est forcément moins libre qu'avant. Nous sommes passés d'un climat de confiance avec les subventions à un cli-

mat de méfiance avec les appels d'offres. Il y a une marchandisation du social. On se retrouve en concurrence avec des entreprises privées, c'est difficile d'autant que la partie administrative est de plus en plus lourde. »

Dans quarante ans, l'Aserc espère que l'engagement sera le même. « Elle a déjà traversé de nombreuses crises, je ne suis pas inquiet pour son avenir, poursuit François Doury, qui laissera son poste d'ici un an pour une retraite bien méritée. L'Aserc a évolué, changée, mais restera toujours au plus près des populations. Demain, l'action devra être intercommunale, voire départementale. On doit être un phare, pas un confetti dans l'ère sociale. »

Quarante ans de l'Aserc jeudi 4 juin aux abattoirs. Assemblée générale à 16 heures, apéritif dînatoires à 18 h 30, conférence « gesticulée » à 20 heures. Entrée libre et gratuite.

L'Aserc, quatre décennies au service de tous

■ 1974, LA NAISSANCE

C'est en 1974 qu'une poignée de travailleurs sociaux créent l'Association socio éducative de la région de Cognac (Aserc), sous l'égide de Jean-Louis Plantevigne dans le quartier Saint-Jacques.

1978, LE TERRAIN D'AVENTURES

C'est un souvenir marquant pour les plus anciens bénévoles et salariés de l'Aserc. Sur un terrain vague, en

l'occurrence l'actuel stade de foot de Crouin, les enfants peuvent faire parler leurs talents manuels et ne s'en privent pas.

1981, LE FOYER D'ACCUEIL

Confronté à un problème d'hébergement des jeunes majeurs, l'Aserc ouvre un foyer d'accueil à Crouin.

1986, UN NOUVEAU SERVICE

L'Aserc crée l'Association de relance

économique pour les sans-emploi (Adresse), qui deviendra indépendante en 1987.

1987, MAISON DU TEMPS LIBRE

Ouverture de La Maison du temps libre, qui devient l'outil d'animation sur le quartier de la Chaudronne.

1991, LA PASSERELLE

Ouverture du centre social La Passerelle situé dans la Cité de l'air sur le

quartier de l'ancien hôpital.

1996, UN BÂTIMENT NEUF

La mairie lance la construction d'un centre social et culturel de 850 m² au cœur de Crouin. L'Aserc s'y installera en 1998.

2010, UN DÉPART HISTORIQUE

Le fondateur de l'Aserc, Jean-Louis Plantevigne prend sa retraite. François Doury le remplace en mai.



Un nouveau chef à la police municipale

Il ne vient pas de très loin. Patrick Velluet a quitté son poste de responsable de la police municipale de Saintes (17) pour prendre la tête de celle de Cognac. Après le départ de Gaëtan Kervedaou, le poste était resté vacant. Patrick Velluet prendra officiellement ses fonctions le 15 juillet. PHOTO ARCHIVES D. P.

Le conflit s'enlise devant l'usine Verallia

SOCIAL Au troisième jour de grève, les salariées du sous-traitant Soflog n'acceptent pas que leur temps de pause soit diminué

OLIVIER SARAZIN

o.sarazin@sudouest.fr

Devant l'usine Verallia de Châteaubernard, un fanion de la CGT et ce slogan jeté à la peinture bleue : « Propositions à la c... , salariés en danger ! »

Hier, au troisième jour de grève des trieuses de bouteilles du sous-traitant Soflog Solutions, aucune issue n'a été trouvée. Le conflit s'enlise. Les 40 salariées présentes sur le piquet de grève exigent toujours une régularisation de leurs fiches de salaire et l'obtention d'une « prime panier » de 6,20 euros par jour (une participation aux frais engagés pour déjeuner sur le site industriel, NDLR).

La pause, point de crispation

Pourtant, ce mardi, les négociations avaient débuté de bonne heure, dès 8 h 30, avec Corinne Bernad, la directrice des ressources humaines (DRH) de la société Soflog, dépêchée d'urgence en Charente. La DRH avait préparé un protocole d'accord de sortie de crise.

Ce texte prévoyait notamment que chaque salariée soit reçue de façon individuelle, que tous les bulletins de paye soient étudiés, que les coefficients soient revus, qu'une



Les trieuses de bouteilles de Soflog ont le soutien de leurs collègues de Kuehne-Nagel et des verriers CGT. PHOTO O. S.

prime de productivité de 100 euros brut soit négociée, que les heures perdues pendant la grève soient récupérées et que cinq intérimaires soient recrutées en CDI.

Un point a néanmoins suscité la colère et l'incompréhension des grévistes : si la direction a accepté que la « prime panier » augmente de 2,5 euros, les salariées ont été priées de réduire leur temps quotidien de pause, qui passerait de 35 à 20 minutes. « C'est inacceptable ! Ces 15 minutes que l'on veut vous enle-

ver sont un droit acquis. Vos patrons font pourrir la situation », ont commenté des collègues de Kuehne-Nagel, un autre sous-traitant de Verallia. Ces derniers, chargé de la logistique et des expéditions de Verallia, ont spontanément arrêté le travail « par solidarité », dès mardi après-midi. Chez les verriers CGT, des débrayages ponctuels ont également été observés.

Les négociations avec la direction de Soflog doivent reprendre ce matin, vers 9 heures.

Le commerce a de l'avenir

ÉCONOMIE La section cognaçaise des Dirigeants commerciaux de France (DCF) se réunit ce soir

Il n'aime pas donner son âge, mais Julien Badr a moins de 30 ans. C'est un élément qu'il aime garder secret pour mettre en avant ses autres talents, ceux de l'entreprise. À la tête de deux sociétés implantées à Salles-d'Angles, Prestations du Fief et Cognac Embouteillage, Julien Badr est aussi le président de la section cognaçaise des Dirigeants commerciaux de France (DCF). À 29 ans, c'est une première.

Ce soir, à la Salamandre à Cognac, le jeune homme devra s'adonner à son rôle de président pour introduire une conférence, « Construire une équipe qui gagne » de Hervé Gougeon, mais aussi remettre les prix aux lauréats du concours de la commercialisation.

Redorer une image

À destination des « actifs », cet événement réunira la quarantaine de membres cognaçais qui compose l'association. Son but : promouvoir la fonction commerciale, enrichir son réseau. Car tous les secteurs d'activités sont représentés au sein des DCF. De l'opticien à l'expert-comptable en passant par le chef d'entreprise, tout le monde a sa place.

« L'association est tournée vers le monde commercial. La France a une vision très négative du poste, s'inquiète Julien Badr. Être commercial, ce n'est pas vendre des aspirateurs et faire du porte-à-



Julien Badr, jeune leader des Dirigeants commerciaux de France, à Cognac. PHOTO S. C.

porte. Dans certaines entreprises, on appelle ça chef de projet ou responsable de secteur. C'est la même fonction. »

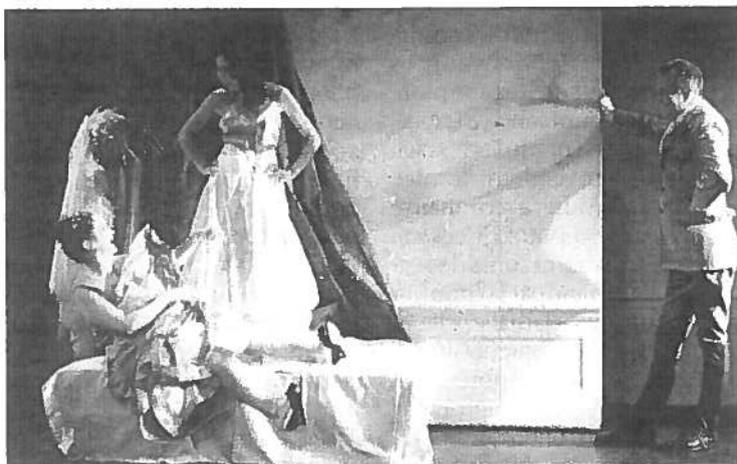
Image tellement péjorative que les entreprises auraient du mal à recruter. Le concours de la commercialisation des DCF qui voit chaque année plusieurs élèves de l'Institut consulaire de formation (ICF) et du lycée Jean-Monnet de Cognac y participer, a pour vocation de mettre en valeur la structure commerciale, et indispensable des entreprises.

Au niveau national, l'association des DCF est née au début des années 1930. Le « goût de vendre » ne demande qu'à continuer.

Sophie Carbonnel

CHÂTEAUBERNARD

Un Marivaux plein de vitalité au Castel



La compagnie Les Larrons propose un théâtre classique qui traverse les âges. PHOTO DR

La compagnie Les Larrons fraîchement auréolée du Molière du théâtre public pour la pièce « Les Coquelicots des tranchées », se produit au Castel demain, à 20 h 30. Le rideau s'ouvrira sur du théâtre classique : « Le jeu de l'amour et du hasard ».

Xavier Lemaire a mis en scène l'œuvre de Marivaux et promet un spectacle tonique bien loin du théâtre pomponné du XVIII^e siècle. Le public est projeté en plein cœur d'un mariage arrangé entre Silvia

et Dorante. Pour tester le beau, Silvia va revêtir les habits de sa soubrette, Lisette. De son côté, le jeune homme opte pour le même stratagème avec son valet, Arlequin.

Sandra Balian

Réservations directement au Castel, demain, de 13 h 30 à 17 heures. Renseignements au 05 45 32 76 81. Une billetterie sera également ouverte 45 minutes avant la représentation. Tarif : 20 €, gratuit pour les moins de 18 ans (dans le cadre familial uniquement).

COMMUNES EXPRESS

■ CHÂTEAUBERNARD

Exposition. Catherine Chabert dévoile ses toiles et sculptures du mardi 2 au jeudi 11 juin dans les salles d'exposition municipales. Horaires : du lundi au samedi de 14 heures à 18 h 30. Le vernissage aura lieu jeudi 4 juin à partir de 18 heures. Tél. 05 45 32 76 76.

Tennis club. Le tennis club, situé rue des Groies au stade Claude-Boué, ouvre ses portes, samedi, de 9 à 12 heures. La découverte de la pratique tennistique s'inscrit dans une manifestation nationale lan-

cée par la Fédération française de tennis, à l'occasion du tournoi de Roland-Garros. Avis aux passionnés de tennis, un jeu concours sera proposé. À gagner notamment, une invitation pour un week-end « dans la peau d'un joueur » pour la finale du tournoi de Roland-Garros 2016.

Don du sang. L'amicale des donneurs de sang bénévoles de Cognac et sa région organise une collecte lundi 1^{er} juin, à la salle des fêtes des Pierrières, de 16 à 20 heures.

Création d'un comité consultatif

La réunion du conseil municipal de mardi s'est ouverte sur la présentation du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) par Dominique Segalen, directeur général des services et de Nathalie Gourdet, responsable du pôle territoire de la Communauté de communes (CdC) de Grand-Cognac.

Procès-verbal modifié

Cette présentation effectuée, l'ordre du jour s'est poursuivi avec l'approbation du compte-rendu du conseil municipal du mois d'avril dont la rédaction est contestée par Géraldine Fagot, en ce qui concerne le paragraphe « Activité moto-cross aux Mullons ». L'élue estime qu'il est restrictif dans sa formulation car seuls les griefs sont exposés sans qu'il soit fait état des points positifs. Selon elle, les conseillers municipaux autour de la table se sont prononcés par rapport à une analyse du « pour » et du « contre » et non pas sur les seuls critères négatifs.

Le maire, Jean-Claude Tessandier, demande une modification du procès-verbal en ce sens. Rappelons que lors du conseil municipal du 25 avril, ce dossier mis aux voix avait obtenu en vote à bulletin secret : huit voix pour, cinq voix contre et un vote blanc.

Comité et trait d'union

À l'ordre du jour, s'en suit la mise en place d'un comité consultatif pour lequel le maire précise que les personnes qui y siégeront re-



Le maire, Jean-Claude Tessandier, entouré de ses conseillers municipaux. PHOTO C. G.

présenteront la vie associative locale, qu'il s'agisse des travaux de la salle des fêtes, de la vitesse excessive à la Trache ou bien du sujet qui occupe les esprits actuellement : le moto-cross.

Ce comité consultatif sera le trait d'union entre le Conseil municipal et la population. À l'heure actuelle, le club de moto-cross dispose d'un règlement intérieur qui paraît insuffisant. Pour Jean-Claude Tessandier, le comité travaille en bonne intelligence avec les personnes concernées par ce problème, ledit règlement sera communiqué à la gendarmerie et la préfecture de façon à sanctionner tout débordement. Aujourd'hui, le club souhaite réaménager ce terrain de sorte à le faire homologuer au bout de quatre ans. Le comité consultatif va donc plancher sur le su-

jet pour faire émerger un certain nombre de choses, ses conclusions représenteront un avis qui sera validé en conseil municipal. Le comité aura toute latitude pour demander toutes les informations utiles qu'il s'agisse de questionner la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal), Natura 2000, Perennis, etc.

Il sera composé de deux personnes de la CdC Grand-Cognac : Romuald Carry et Benoît Lamouche, accompagnés d'Yves Tricoire, premier adjoint à Saint-Brice et président du comité, Sylvette Rouby, Raymond Bourinet, Thierry Ouvrard, Philippe Birolleau, Géraldine Fagot, Emmanuel Reynaud, Jacky Dufaud, Jacky Barret, Bernard Jouslin et Catherine Smith.

Colette Guné

Au lycée Vinet, l'armée de l'air présente ses activités

DÉFENSE Une conférence a permis de découvrir les moyens et missions de la base 709

MAURICETTE BOUTIN

m.boutin@sudouest.fr

Certes, l'équipe administrative et pédagogique du lycée Élie-Vinet aurait aimé, mardi soir, voir davantage de professeurs et d'élèves assister à la conférence sur l'armée de l'air, la base de Cognac et les drones. Malgré tout, une douzaine de lycéens, des professeurs – dont Muriel Ouvrard, commandant de réserve citoyenne et animatrice du Cercle citoyen mémoire défense (CCMD) – des anciens combattants de l'Union nationale des combattants (UNC) Saint-Aulais et des élus ont fait le déplacement pour en apprendre plus sur la Défense. Ils en ont été récompensés.

Le colonel Étienne Faury, commandant la base 709 de Cognac et le commandant d'escadron des drones ont été passionnants. Et ont suscité des questions pour approfondir les sujets, augurant beaucoup d'intérêt pour une prochaine intervention, dans le cadre des conférences proposées par l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN).

Un trinôme pédagogique

Mardi, dans le bâtiment destiné aux étudiants en BTS, Guy Larchevêque, proviseur du lycée Élie-Vinet, a rappelé le partenariat établi entre l'IHEDN, la Défense et l'Éducation nationale. Et les engagements de développement à l'éducation de la Défense, par la voie de l'Éducation nationale, qui ont suivi la suppression du service militaire national en 1997.

Un plan qui passe à Barbezieux par des interventions régulières du lieutenant-colonel de réserve, Jean-Luc Ciappa et du major honoraire Lucette Serplet, tous les deux issus de la base de Cognac. Le général (en



Le général en retraite Pierre Menanteau, le proviseur Guy Larchevêque et le colonel Étienne Faury, commandant la base 709 de Cognac. PHOTO M B

« La base 709 emploie 1 080 personnes pour plus de 50 métiers différents »

retraite) Pierre Menanteau, de Barbezieux, vice-président de l'association régionale de l'IHEDN et président pour la Charente, n'a pas manqué de féliciter le proviseur pour la participation du lycée que ce soit pour accueillir des intervenants ou participer au rallye citoyen des lycéens qui se déroule régulièrement au camp militaire d'entraînement à Dirac. En remerciant le colonel Faury et le commandant d'escadron des drones, il s'est adressé à l'auditoire très attentif : « Je compte sur vous, pour qu'une fois rentrés, vous démultipliez la

bonne parole et encouragez vos proches à assister à une prochaine conférence. » Et pour cause. Tous ceux qui s'intéressent au territoire qu'ils habitent et à sa protection, sa bonne relation avec les autres pays, les jeunes qui peuvent trouver une vocation et un emploi, ont eu matière à satisfaire leur curiosité.

« Unis pour faire face » : telle est la devise du ministère de la Défense. Des militaires qui prônent l'engagement, l'intégrité, la fidélité, la compétence, la formation. Et les métiers, notamment techniques et manuels, ne manquent pas. La base 709, a rappelé le colonel Faury, emploie 1 080 personnes pour plus de 50 métiers différents et permet ainsi de faire vivre les quelque 3 000 membres des familles concernées avec les retombées économiques qui leur sont liées.

DRONES ET FUTUR

Les drones utilisés pour le renseignement ont révolutionné la stratégie aérienne militaire. « Ce qui demandait une semaine se déroule aujourd'hui en 30 minutes avec les drones. » Des engins capables de rester 24 heures en l'air, avec une portée de 200 kilomètres et fournissant des images précises relayées par satellite. L'opération Serval au Mali en a fait la démonstration. De nombreux États s'orientent vers l'utilisation de drones armés. Pour la surveillance, l'intervention en Libye a révélé un besoin de performance, indiquait le conférencier. Le Reaper – comme ceux de l'escadron Belfort pilotés depuis la base de Cognac – utilisé dans la bande sahalo-saharienne semble donner toute satisfaction.

- Le préfet de Charente était l'invité de CL hier
- Salvador Pérez a balayé les sujets d'actualité
- Il se dit prêt à lancer la fusion de communes
- Plusieurs dizaines d'entre elles pourraient faire ce choix.

Communes: le préfet prêt à marier

Pendant près d'une heure et demie, Salvador Pérez a balayé l'actualité hier matin dans les locaux de Charente Libre. Le préfet, en poste depuis bientôt deux ans, a répondu avec clarté et prudence à nos questions sur la réforme des collectivités, l'aménagement du territoire, les transports ou sur le sentiment d'abandon perçu dans les campagnes.

Les intercommunalités

Les mises en place d'intercommunalités, c'est un dossier chaud. Combien en faudrait-il en Charente? Salvador Pérez. L'intercommunalité est le dossier sur lequel on va se concentrer pour que tout soit bouclé d'ici le 15 décembre. Il n'est pas question de dire s'il faut 7, 8 ou 25 intercommunalités. C'est aux élus de réfléchir à partir de projets de territoire. Au départ, on était dans des intercommunalités défensives. Aujourd'hui, on est dans une démarche offensive: comment rééquilibrer les territoires, se répartir la richesse, grâce à une fiscalité unique, au sein d'une grande région. La question n'est plus de savoir si on va parler avec le voisin d'à côté avec lequel on est fâché depuis trente-huit ans. Ce sera aux élus de décider s'il faut marier A avec B ou avec C, ou A, B et C ensemble. Dans 95% des cas, les discussions sont bien engagées.



Salvador Pérez (à droite), accompagné de Lucien Guidicelli, secrétaire général de la préfecture, a été accueilli à Charente Libre hier matin.

La communauté d'agglomération d'Angoulême dépasse largement le seuil des 20 000 habitants requis. Pensez-vous quand même qu'elle doit être élargie?
Il faut tenir compte des bassins de vie et de la réalité des territoires. On n'est pas là pour se regarder le nombril ou faire en fonction des ego. Tout le monde s'accorde à dire que le Scot (1) a une dimension intéressante. Alors travaillons à partir du Scot.

Les baisses de dotations

Comprenez-vous la déception des élus qui voient baisser les dotations de leur commune?

Oui il y a une baisse des dotations de l'État. Au total, on est passé de 303 millions d'euros de dotations en 2013 à 290 millions en 2014. Mais je demande aux élus de regarder ce qu'elle représente. Très souvent, les élus font référence à la DGF (2). En 2009, elle était de

186 millions d'euros. Elle est passée à 181 millions en 2014. Mais d'autres dotations n'ont pas baissé, voire augmenté. Je rappelle que dans le cadre des transferts de compétences, il y a eu aussi transfert des dotations de l'État à concurrence de ce qu'il dépensait. Mais les collectivités ont souvent optimisé ce transfert de compétences. N'oublions pas ce que nous injectons. La fameuse DETR (3) a augmenté de 34%, de 5,8 millions (2013) à 7,8 (2014). C'est un levier d'investissement de l'ordre de 40 à 50 millions d'euros. Ce n'est pas rien pour l'économie locale!

Y a-t-il des collectivités en vraie difficulté?

Je ne le nie pas. Il y a eu un effet boomerang. Certaines sont en difficulté, on les épaula. Mais il n'y a pas d'appel au secours, d'autant que les dotations de solidarité ont augmenté. Je tiens aussi à rappeler qu'entre 2000 et 2012, les collectivités ont compté 500 000 emplois supplémentaires. Le transfert de compétences à l'intercommunalité devait pourtant faire baisser les frais. Qu'a-t-on vu? Pas de baisse de fiscalité. La logique a plutôt été: «On engrange, ça va nous faire une manne d'investissement.» Et on a continué à embaucher, voire à faire le service pourtant transféré. Je n'oublie cependant pas qu'il y a aussi un rôle social dans les communes, qui sont un buvard de certaines situations sociales qu'on ne pourrait pas régler autrement.

”

Un certain nombre de communes nous ont déjà fait part de leur désir de fusionner. [...] Il peut y avoir plusieurs dizaines de communes nouvelles.

Les fusions de communes

Les fusions de communes, est-ce donc l'avenir?

La loi est récente: elle remonte au 15 mars. Mais un certain nombre de communes nous ont déjà fait part de leur désir de fusionner. Dans le Blanzacais notamment. On les encourage. Il peut y avoir plusieurs dizaines de communes nouvelles. Bien sûr, nous sommes tous attachés aux communes, aux villages. Et je suis admiratif du travail des maires. Mais celui-ci peut-il encore tenir sa commune de 50 habitants avec tous les services que cela implique? C'est quasiment mission impossible. Et ce n'est pas une question d'argent. Ne faut-il pas regrouper ces communes, mettre un siège social et se répartir les services?

Les campagnes qui se vident

Cela ne va-t-il pas renforcer le sentiment d'abandon dans les campagnes qui se désertifient déjà?

Ne vaut-il pas mieux une force de frappe moderne adaptée? En Vendée, où j'ai servi, les collectivités ont fait de l'aménagement du territoire. Douze zones d'activité ont été créées. Et puis elles ont irrigué, désenclavé les alentours.

Quand des élus grognent pour la fermeture des perceptions de Chabanais et Chasseneuil, est-ce un combat d'arrière-garde?

Je les comprends. Mais rappelez-vous du tollé lors de la fermeture des bureaux de poste en zone rurale. Qu'a fait La Poste? Elle a créé

des points postaux et a fourni les outils. Ils sont souvent couplés à une épicerie. On inverse la problématique: ce n'est pas qu'est-ce que je ne peux plus faire, mais qu'est-ce que je peux faire de nouveau?

La LGV

La LGV représente aussi un sacré levier d'investissement.
Oui, mais quels sont les grands projets autour de la LGV en Charente? Il n'y en a pas. Le fonds de solidarité territoriale reversé aux communes traversées par la ligne représente 9,2 millions d'euros. Seuls 3,6 ont été dépensés!

Mais les communes n'en veulent pas, elles veulent une redevance pérenne!

Mieux vaut tenir que courir. Commençons par dépenser ça, après on verra. Pourquoi ne pas ramasser le pactole et le mettre sur un ou deux gros projets qui irriguent et aménager le territoire?

Encore faut-il pouvoir s'y arrêter? Les élus charentais se battent pour qu'Angoulême ne soit pas l'oubliée de la SNCF.
On veut une LGV ou un omnibus? Il faut savoir ce qu'on veut. Je ne ferai aucun commentaire sur le combat des élus pour obtenir davantage de dessertes, ni sur la position de la SNCF.

La grande région

Dans la grande région qui se dessine, la Charente doit-elle être inquiète?

Elle a de sacrés atouts, une carte phénoménale à jouer. Elle est au milieu de cette région, peut attirer des services, des entreprises. Il y a des espaces pour cela. Des zones agricoles qui ne demandent qu'à travailler encore mieux.

Les routes

Toujours au sujet des transports: la RN 141 à double sens attendra. Sur la RN 10 perdurent les carrefours dangereux. On a le sentiment qu'on n'avance pas.

Je vois la bouteille à moitié pleine. Sur le plan État-Région, la Charente a raflé 70% des crédits. Le président Boutant a défendu bec et ongles le plan de transport. Je comprends la frustration des usagers de la route. Oui, il faut aller plus loin. J'ai demandé aux services de l'État de travailler quasi exclusivement sur les routes. On mène de front des études pour préparer les prochains aménagements. Mais on n'a pas 350 millions d'euros à mettre sur la table!

Il y a de sacrées divergences entre GrandAngoulême et la Ville pour savoir qui va payer le réaménagement tunnel de La Gâtine à Angoulême. Qu'en pensez-vous?

Tout le monde va s'accorder, il faut être optimiste. Moi j'ai fait mon job. Il y avait des crédits difficiles à obtenir, le versement transports, ils sont là. On est dans la phase de conception de travaux. Je sais que les élus sont en posture de travail sur ce dossier. À des degrés divers. Mais la mise en sécurité a été faite. Après, ça se discute car cet investissement est lourd et entraîne d'importantes dépenses de fonctionnement.

(1) Schéma de cohérence territoriale.

(2) Dotation globale de fonctionnement.

(3) Dotation d'équipement des territoires ruraux.

Propos recueillis par Armel LE NY, Jean-Louis HERVOIS, Thierry CORDEBŒUF et Julien PRIGENT

Sécurité routière: «Je ne lâcherai rien !»

Trois morts sur les routes en 2015: le bilan n'a jamais été aussi bon en matière de sécurité routière. La répression va-t-elle se relâcher? Non. Je ne lâcherai rien! Car je suis furieux: on a encore arrêté des gens sur les routes avec 2,34 grammes d'alcool. Et il y a la vitesse: un automobiliste à 186 km/h au lieu de 50, des motards à plus de 200 km/h... Ces gens-là sont des meurtriers. Et face aux méchants, on est là.

■ COGNAC

La filière n'a pas besoin de plantations nouvelles

La filière cognac n'a pas besoin de plantations nouvelles pour la période 2015-2017. Voilà la conclusion révélée hier par les instances du Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC). Analyse formulée au regard du contexte actuel et du business plan, cette étude prospective sur quinze ans, véritable feuille de route affinée au fil du temps. Pas la peine de planter dans les deux ans qui viennent donc pour faire face à la demande et anticiper sur l'avenir, sous réserve que les « seuils d'alerte » définis ne soient pas atteints.

Dans le cadre de ce travail prospectif, les familles de la viticulture et du négoce ont mis à jour les données permettant de réaliser des projections à quinze ans. Ainsi, le négoce table sur des expéditions à hauteur de 20,9 millions de caisses (contre 13,1 millions aujourd'hui). La viticulture renouvelle quant à elle son engagement d'atteindre un rendement agronomique moyen de 11,66 hectolitres d'alcool pur par hectare (hl AP/ha).

Jean-Bernard de Larquier, le président du BNIC, insiste: si les professionnels ont beaucoup investi pour la redynamisation de leur outil de production avec des résultats visibles – taux de renouvellement et d'entreplantation en croissance de 3,2% en 2012 et 4,3% en 2014 –, ces investissements « doivent être maintenus pour assurer la pérennité du vignoble ». C'est d'ailleurs dans ce but qu'ils solliciteront la mise en place d'un nouveau plan collectif de restructuration du vignoble pour les années 2016, 2017 et 2018.

L'autre information d'importance pour le monde du cognac annoncée hier, c'est la validation du rendement annuel pour 2015: 10,84 hl AP/ha. Pour mémoire, il était à 11,7 en 2014. Pour faciliter la décision de chaque opérateur concernant sa déclaration d'affectation, les professionnels ont par ailleurs mis en place, pour 2016, un « rendement plancher » de 9,21 hl AP/ha en deçà duquel le rendement annuel ne pourra pas descendre.

Ambiance tendue à la CAF: les grèves du mardi ont repris

Benoît CAURETTE
b.caurette@charentelibre.fr

Le climat social est loin d'être serein à la Caisse d'allocations familiales (CAF) de la Charente. Depuis le début du mois, la CGT appelle à la grève tous les mardis, comme elle l'avait déjà fait en octobre dernier. Avant-hier, ils étaient encore 45 (sur 170 salariés) à cesser le travail et une assemblée générale aujourd'hui doit déterminer s'il y a lieu de poursuivre le mouvement ou non.

Le directeur, Philippe Arnould, parle pour ce mardi d'un « mouvement national sur la politique de rémunération », mais David Brenon, délégué syndical CGT, justifie la cessation volontaire de travail par « un désaccord sur un projet d'externalisation du service logistique, mais aussi une entrave au fonctionnement des instances ». La direction s'est récemment vu

imposer un avis défavorable du comité d'entreprise en ce qui concerne son intention de « profiter du départ à la retraite de deux salariés début juin, dit-il, directeur, pour confier au groupe La Poste le service logistique ». Laquelle entité se chargeait essentiellement de courrier, de reprographie et ne regroupait plus que les deux agents en question.

Divergences avec la CGT

Derrière cette externalisation, Philippe Arnould espère, dit-il, « dégauger des postes budgétaires pour titulariser deux des quatre contrats d'avenir comme [il] s'y était [t] engagé et en faire des agents d'accueil ». La CGT y voit une sorte de « chantage à l'emploi », arguant que de toute façon il y avait d'autres possibilités pour ces contrats et que « le service d'externalisation coûte plus cher à la CAF que de re-

cruter un agent ». Philippe Arnould ne « partage pas cette vision des choses, pas plus que la CFDT, l'autre organisation syndicale ».

La CGT, en attendant, soulève en parallèle un problème « d'entrave au bon fonctionnement du CHSCT [comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, NDLR] en interdisant la tenue d'un temps d'échange entre sa secrétaire et des salariés ». « Il avait pour objet les difficultés et les conditions de travail dégradées de collègues en situation d'accueil du public, victimes d'incivilités de plus en plus fréquentes dans l'entreprise. »

Le directeur oppose « un malentendu ». « Je n'ai pas vu de caractère d'urgence à la réunion qu'elle sollicitait. » Il « regrette » les divergences avec la CGT nées selon lui des dernières élections professionnelles. Il entend rencontrer la semaine prochaine les délégués syndicaux pour « parler de tout ».

DCF Cognac: des clefs pour «construire une équipe qui gagne»

A 29 ans, Julien Badr est le jeune président de l'antenne cognacaise des DCF, les Dirigeants commerciaux de France. Une association forte de 42 membres (la structure, c'est 2.500 adhérents au plan national). Un réseau de chefs d'entreprise; experts comptables; commerçants; architectes ou chefs d'établissement. «Rien que des acteurs de l'économie, y compris des proviseurs de lycée ou membres de l'éducation nationale», résume celui qui est aussi l'un des deux patrons de «Prestations du Fiel» et de «Cognac embouteillages», à Salles-d'Angles.

«Le management, c'est surtout du bon sens»

DCF réunit aujourd'hui 300 personnes à La Salamandre de Cognac pour remettre ses prix du «concours de la commercialisation». C'est la 54^e édition. Cette journée permet aussi de



Julien Badr est le président de l'antenne locale des Dirigeants commerciaux de France.

Photo S. U.

proposer une conférence autour du thème «construire une équipe qui gagne». Elle est animée par Hervé Gougeon, du groupe Edifia, considéré comme expert en la matière. «Si nous avons choisi ce thème et cet intervenant, c'est parce que l'essentiel pour avancer dans le

monde des affaires, c'est d'avoir le sourire, l'envie et l'appétit», justifie Julien Badr.

Ça ressemble à la méthode Coué. «Peut-être, mais c'est nécessaire d'avoir cet état d'esprit, répond-il, avec dynamisme. Quand on se lève chaque matin avec des ambitions, des objectifs et qu'on se donne les moyens de les atteindre, ça fonctionne forcément mieux». Et l'entrepreneur de citer Saint-Exupéry: «Si tu veux construire un bateau, réveille au sein des hommes le désir de la mer». «Je suis un peu utopiste, mais je pense que quand on veut vraiment quelque chose, on peut le faire». Devant les invités de DCF (la conférence n'est pas publique, et seulement accessible aux invités), le conférencier Hervé Gougeon livrera des clefs pour «construire une équipe qui gagne», en huit grands principes. Au-delà des règles et des dogmes, Julien Badr a une certitude: «Le management, c'est surtout du bon sens».

Saint-Brice

Vent de protestation au conseil contre la réouverture du moto-cross

Mardi soir, lors de la réunion du conseil municipal de Saint-Brice, le maire Jean-Claude Tessendat a annoncé la création d'un comité consultatif «pour amender le règlement intérieur de l'association de moto-cross, qui nous a paru insuffisant.» Cette création fait suite au vote favorable du conseil – huit voix pour, cinq contre et un bulletin blanc – concernant la réouverture du circuit de moto-cross des Mullons le mois dernier. «Je désire qu'Yves Tricoire préside ce comité consultatif», a dit le maire, avant de citer les noms des autres membres de ce comité: Jackie Barret, président du club «Cognac Motos Loisirs», Romuald Carry, et Benoît Lamouche, élus communautaires chargés des sports, et une dizaine d'élus de Saint-Brice. Plus, parmi les non-élus, Catherine Smith et Bernard Jouslin, représentant le collectif des riverains des Mullons, opposés à la réouverture du circuit, et Jackie Dufaud, représentant celui de La Maurie, sur la rive droite de la Charente, à 500 mètres à peine à vol d'oiseau. Tous les trois assistaient au conseil municipal. Le projet de réouverture semble inquiéter des élus, qui ont fait part de leurs craintes mardi: «Si nous voulons avoir la preuve qu'il y a bel et bien des nuisances sonores, il faut leur donner

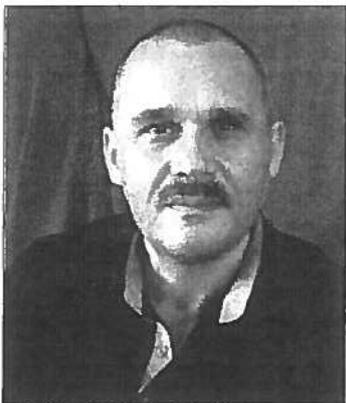
l'autorisation d'exercer leur sport», a répondu le maire à Michèle Andriamasoandro, conseillère, qui avait objecté: «Pourquoi persister dans cette voie, sachant le nombre d'opposants?». Géraldine Fagot, autre conseillère, a noté «une bizarrerie» dans le compte rendu de la dernière séance du conseil municipal: «Les raisons de l'adhésion des conseillers au projet n'apparaissent pas. Ne sont citées que les nuisances sonores et les interdictions des propriétaires de terrains, puis un vote majoritairement favorable. Ce n'est pas logique», a-t-elle relevé, regrettant que la population n'ait pas été davantage consultée sur cet épineux dossier. «Le club s'est engagé à ne pas occuper les terrains des propriétaires qui en refusent l'accès», a déclaré le maire. D'autre part, les projets de Perennis, l'association de sauvegarde de la nature, seront pris en compte sur ce site classé Natura 2000. «Ce type de comité consultatif servira plus tard d'autres objectifs communaux, comme la salle des fêtes, la circulation à La Trâche ou dans le centre-bourg, etc.» a commenté le maire. La première réunion du comité est prévue pour le 11 juin.

■ CHÂTEAUBERNARD

Marivaux s'invite au «Castel» samedi

«Le Jeu de l'amour et du hasard», la plus célèbre pièce de Marivaux, sera jouée ce samedi à 20h30 sur les planches du Castel. La distribution est éblouissante, avec des acteurs issus des grandes écoles françaises du théâtre. Fantaisie et rires en cascade assurés dans cette comédie en trois actes représentée pour la première fois devant le roi Louis XV en 1730.

«Les comédiens sont généreux, pleins de faconde et d'esprit», selon l'expression de Xavier Lemaire (Photo CL), metteur en scène et acteur qui endosse dans la pièce le costume d'Arlequin. Du marivaudage pure souche livré presque à domicile par les sept acteurs de la troupe parisienne «Les Larçons», créée en 1992 par Xavier Lemaire lui-même. À noter que celui-ci a reçu, le 28 avril dernier, aux Folies Bergères, le «Molière 2015 du théâtre public», pour «Les coquelicots dans les tranchées», une pièce de Georges-Marie Jolidon, qu'il a mise en scène.



Réervations au 05 45 32 32 51 ou 05 45 32 76 81.
On peut éventuellement prendre un billet à l'entrée du «Castel», 3/4 d'heure avant le début du spectacle.

Don du sang. Une collecte de sang est organisée lundi 1^{er} juin de 16h à 20h à la salle des fêtes de Châteaubernard. Les nouveaux donateurs devront se munir d'une pièce d'identité.

Permanence des victimes de l'amiante. Le Cidvat tiendra sa dernière permanence de la saison le mercredi 3 juin de 15h à 18h15, à la salle Jean-Tardif à Châteaubernard. Les permanences mensuelles reprendront en septembre.

Réunion des Alcooliques anonymes en juin. Les Alcooliques anonymes Cognac-Châteaubernard tiennent une réunion tous les mardis de juin à 19h au 14, rue Pierre-Pinard à Châteaubernard. Renseignements au 0 820 32 68 83.

■ RÉGION DE CHÂTEAUNEUF

Les élus disent oui à l'adhésion à GrandCognac



Le sous-préfet Olivier Maurel (à gauche) est venu présenter la future réforme territoriale aux élus communautaires.

Photo CL

Venu présenter la future réforme territoriale dans le cadre de l'adoption prochaine de la loi «Nouvelle organisation territoriale de la République», le sous-préfet de Cognac, Olivier Maurel, a détaillé les enjeux de cette future mutation des collectivités communautaires, mais aussi le schéma de son fonctionnement. «Une réforme faite dans l'intérêt des collectivités», a expliqué le sous-préfet, précisant que chaque entité comptabilisera au moins 20 000 habitants.

Aujourd'hui, les communautés de communes (CDC) de Châteauneuf, Segonzac, Cognac, Jarnac et Rouillac sont concernées, celles de Châteauneuf et Segonzac ayant déjà fait savoir qu'elles seraient favorables avec une adhésion à la communauté d'agglomération du GrandCognac. «Dans le cadre de la future grande région, l'adhésion

à GrandCognac proposera une image reconnue et permettra de rivaliser plus facilement avec d'autres communautés de communes pour des projets importants», a reconnu Olivier Maurel.

Avant de soumettre au vote des élus communautaires l'adhésion de la CDC de Châteauneuf, son président Jean-Paul Zucchi a donné la parole aux maires des 18 communes composant la collectivité. À l'unanimité, tous ont avoué «être favorables à l'adhésion à cette future nouvelle structure», tout en soulignant leur inquiétude sur le devenir des petites communes et leurs interrogations sur le mode de fonctionnement de cette nouvelle entité. Olivier Maurel les a rassurés en leur proposant d'aller rencontrer la collectivité de Parthenay dans les Deux-Sèvres, déjà pionnière dans son mode de fonctionnement.